

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 SEPTEMBRE 2020

L'accessibilité de la voirie et des espaces publics : au cœur des priorités de la commune de Saint-Privat des Vieux

90% du programme « Travaux » de l'exercice 2020 concerne l'accessibilité : Cimetières, voirie, parking du stade des Vaupiannes, jardin de l'Oliveraie, parc Intergénération.... Bénéficiant d'une subvention d'Etat à hauteur de 70%, ces travaux permettent aux poussettes, personnes à mobilité réduite, personnes âgées et personnes momentanément handicapées d'accéder avec facilité aux lieux accueillants du public.

Améliorer la mise en accessibilité déjà présente au sein du Parc Intergénération.

C'est dans cette optique que Philippe Ribot Maire de St-Privat des Vieux, accompagné de Patrice Fabre responsable des services techniques et Christine Walkoviak, responsable VRD ont mis en place une réunion « test » au Parc Intergénération avec Sylvain Bosc membre actif de l'APF France Handicap.

Pour Philippe Ribot « Malgré les nombreux professionnels auxquels nous faisons appel lors de l'élaboration des projets et la réalisation des plans, nous constatons encore de nombreuses lacunes. C'est pourquoi, il est plus que nécessaire de faire appel à des associations et à des personnes présentant différents types de handicap pour nous permettre de proposer des lieux réellement accessibles sur le terrain et pas seulement sur le papier. »

À la suite de cette visite et avec les précieux conseils de Sylvain Bosc, plusieurs améliorations vont être apportées au sein du parc. Ajout de mains courantes, signalétique adaptée, contraste de couleur sur le mobilier urbain... Autant de détails qui faciliteront le déplacement des personnes à mobilité réduite. À noter que les jeux pour les plus petits qui seront installés prochainement, seront eux aussi adaptés à différentes formes de handicap.

Rappelons que la commune de Saint-Privat des Vieux avait créé avant d'être soumise à l'obligation, une commission d'accessibilité réunissant des associations représentants des personnes handicapées, des personnes handicapées habitant la commune ainsi que des élus. Celle-ci se réunira dans les semaines qui viennent afin de faire le point sur les travaux réalisés et ceux à venir.